



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

Séance du 14 décembre 2023

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le huit décembre 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Hervé HAREL a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	45
VOTANTS	54

CONVOCAATION

Datée	du 08/12/23
Affichée	le 11/12/23

OBJET

**Aménagement du bourg de
La Ferté-Fresnel :
Approbation du bilan
prévisionnel pour les
séquences 1, 2 et 3**

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Philippe VAN-HOORNE, Pascal GUEUGNON, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL.

Pouvoirs : Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à François BRIZARD
Christian BARBIER a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS AUBRIL
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Hervé HAREL
Charlène RENARD a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Fabrice GLORIA a donné son pouvoir à Jean SELLIER
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

Absent excusé : Pascal SUARD

Monsieur MARTEL, Vice-Président à la voirie, rappelle aux membres du Conseil, qu'une étude d'aménagement préliminaire de la traversée du bourg de La Ferté Fresnel a été réalisée en 2016 avec le CAUE et Ingénierie 61. L'aménagement comprend 7 phases. Les premiers travaux (séquences 6 et 7) se sont achevés en 2020.

Afin de poursuivre l'aménagement, il convient d'engager les séquences 1, 2 et 3 (*partiellement pour la phase 3*), à compter de 2024. Tout comme les séquences précédentes, les travaux auront pour objectifs d'améliorer la sécurité des usagers, revaloriser les espaces publics et mettre en valeur le patrimoine.

- **Séquence 1** : RD12 – rue de Villers en Ouche, de l'entrée d'agglomération au carrefour de la rue de Gacé (RD14) sur une longueur d'environ 565 m,
- **Séquence 2** : RD14 – Rue de Gacé sur une longueur d'environ 400 m,
- **Séquence 3** : Aménagement du carrefour entre la RD12 et la RD14 en y intégrant la parcelle du château d'eau pour par l'aménagement de quelques places de stationnement,

Un premier bilan d'opération a été approuvé début 2023. Cependant, le projet a évolué en 2023, pour répondre notamment, aux problématiques de gestion des eaux pluviales sur ce périmètre.

Le nouveau bilan prévisionnel de l'opération, au stade APD, est détaillé comme suit :

DEPENSES	Taux	en € HT	en € TTC	Part CDC (TTC)	Montant à refacturer à Commune la Ferté - TTC
Etudes et diagnostics		- €	- €	- €	- €
<i>Levé topo. Complément</i>		2 165,90 €	2 599,08 €	2 599,08 €	- €
Concessionnaires		2 165,90 €	2 599,08 €	2 599,08 €	- €
<i>Honoraires SPS</i>	0,00%	2 500,00 €	3 000,00 €	1 269,60 €	1 730,40 €
<i>Honoraires Maîtrise d'œuvre</i>		38 000,00 €	45 600,00 €	19 297,92 €	26 302,08 €
<i>Contrôle technique</i>	0,00%	- €	- €	- €	- €
<i>Autres honoraires</i>		- €	- €	- €	- €
Honoraires		40 500,00 €	48 600,00 €	20 567,52 €	28 032,48 €
Conduite d'opération		- €	- €	- €	- €
<i>Espaces verts</i>		- €	- €	- €	- €
<i>Eclairage public</i>		- €	- €	- €	- €
<i>Travaux d'aménagements</i>		737 555,95 €	885 067,14 €	374 560,41 €	510 506,73 €
<i>Autres</i>		- €	- €	- €	- €
Estimation travaux		737 555,95 €	885 067,14 €	374 560,41 €	510 506,73 €
Aléas et révision de prix	5%	- €	- €	- €	- €
<i>Assurance dommage ouvrages</i>		- €	- €	- €	- €
<i>Frais de publicité (marchés)</i>		500,00 €	600,00 €	253,92 €	346,08 €
<i>Taxe d'aménagement</i>		- €	- €	- €	- €
Frais divers		500,00 €	600,00 €	253,92 €	346,08 €
TOTAL DEPENSES		780 721,85 €	936 866,22 €	397 980,93 €	538 885,29 €
RECETTES	Taux				
Etat (DETR / DSIL)	40%	312 288,74 €	312 288,74 €	132 160,59 €	180 128,15 €
TOTAL subventions		312 288,74 €	312 288,74 €	132 160,59 €	180 128,15 €
FCTVA			153 683,53 €	65 038,87 €	88 644,66 €
TOTAL recettes		312 288,74 €	465 972,27 €	197 199,47 €	268 772,81 €
Autofinancement		468 433,11 €	470 893,95 €	200 781,47 €	270 112,48 €

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n° 2023-02-09-019 du Conseil Communautaire en date du 09 février 2023 approuvant le bilan prévisionnel pour les séquences 1, 2 et 3 de l'aménagement du bourg de La Ferté Fresnel
- Considérant l'évolution de ce projet,

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **RAPPORTE** la délibération n° 2023-02-09-019 du Conseil Communautaire en date du 09 février 2023
- **DECIDE** de la réalisation des séquences 1, 2 et 3 du projet d'aménagement du bourg de La Ferté-Fresnel ;
- **APPROUVE** le bilan prévisionnel d'opération indiqué ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2024 ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions auprès de l'Etat (DETR)
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour mener à bien cette opération et à signer les documents correspondants, en particulier la Convention de Délégation de Maîtrise d'ouvrage de la commune de la Ferté en Ouche vers la CDC

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en Préfecture le 21 DEC. 2023
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 21 DEC. 2023

Le Président,
Jean SELLIER

